



# Compte Rendu

## CTSD Hauts de France

### 01/12/2020

Ce CTSD était une reconvoication suite au boycott en intersyndicale du CTSD convoqué le 19 novembre.

La majorité des OS présentes ont accepté de siéger uniquement pour traiter deux points d'information de l'ordre du jour.

Le point COVID et le point Brexit.

#### **POINT BREXIT**

Les 3 sections de la CGT Hauts-de-France ont fait parvenir à M. le Directeur Interrégional la veille un dossier de propositions sur le BREXIT. Dossier qui a été envoyé à tous les agents de l'inter-région. Ce dossier n'est pas une liste exhaustive des propositions et vous êtes les bienvenus pour y apporter votre contribution.

Les organisations syndicales ont à tour de rôle exposé leurs revendications et leurs attentes sur les questions RH, missions et infrastructures.

Le chantier est tellement grand qu'à un mois de l'échéance on se sent un peu à l'abandon !

#### **RH : armement des bureaux en effectifs :**

Le compte n'y est pas. Si l'administration veut que les agents effectuent toutes les missions il faut des effectifs.

Pêle-mêle :

Au 28 décembre :

L'administration prévoit 84 agents, la CGT propose 100 agents à la BSECT.

L'administration prévoit 81 agents (sur les 80 nécessaires d'après elle), la CGT propose 88 agents au BC de Calais (7 agents par équipe minimum afin de couvrir les demandes de CA, FP et éventuels CM, GEM)

L'administration prévoit 26 agents (sur les 30 nécessaires d'après elle), la CGT propose 44 agents au BC de Dunkerque (7 agents par équipe minimum pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus)

L'administration prévoit 21 agents (sur les 31 nécessaires d'après elle), la CGT propose 43 agents au BP de Calais

10 agents de plus à la BSE Calais ferry

70 agents de terrain pour la BSE de Dunkerque Port

Pour la BSE de Lille ferro en attendant la mise en place des BCNJ la CGT propose des équipes de 8 agents minimum.

Pour ce qui est des effectifs le DI, ne partage pas notre vision. Le DI compte sur les renforts et les Paris Spé pour palier aux déficiences de l'administration. Le maître mot : ON VERRA A L'USAGE ! Une centaine d'agents recrutés est prévue pour 2021 mais cela servira éventuellement à ajuster les effectifs en fonctions des éléments et des besoins. On comprend que cela n'est qu'hypothétique. Le DI table sur une côte minimale pour pouvoir accomplir les missions. Si on peut comprendre le saut dans l'inconnu, notre syndicat donne des pistes de réflexion qui pourraient faire en sorte que l'atterrissage soit le moins chaotique possible.

La crise sanitaire faisant l'affaire de l'administration, il est envisagé, sur la base du volontariat, de proposer aux collègues des BSIST1-2 et BSI FF du Tunnel sous la manche, d'aller renforcer les brigades en déficit d'effectifs.

Le manque de trains (Ter, TGV, Eurostar) cache le manque d'effectifs à Lille Ferro et permet à l'administration de ne pas tenir sa promesse du passage aux 12h de cette brigade. Il y aura des services de 12h pour les équipes en embarqués, services de 8h/10h pour les autres équipes. La CGT dénonce une cote de service ingérable. On a fait miroiter des services longs pour faire venir du personnel. La CGT demande à l'administration de tenir ses promesses. D'ailleurs elle finalise la convention ARTT qui sera soumise au vote des agents de la brigade, il était temps.

On apprend qu'à ce jour deux collègues stagiaires prévus pour travailler dans un BC (nous ne donnons pas le site afin d'éviter la stigmatisation des collègues) ne sont pas aptes au travail de nuit. Ces collègues seront reversés dans des services classiques op/co proches des BC. Leur titularisation n'est pas remise en cause. Il serait judicieux que cette aptitude soit vérifiée avant les affectations... Cela nous semble plus logique.

De manière détournée, on devine que les inaptitudes au travail de nuit permettront d'augmenter les effectifs CO notamment au **BP de Calais**.

A ce titre, en ce qui concerne le BP de Calais, c'est le flou artistique : « Faîtes plus avec moins » ! L'effectif de référence de 31 n'est pas suffisant pour accomplir les anciennes missions (CI) et les nouvelles : Contentieux, Transit, PGP, Contrôles Ex Ante, Contrôles Ex Post, Régularisation, Supervision, Visa et Contingent, équipe encadrante, contrôles documentaires des marchandises Sanitaires et Phytosanitaire dès janvier et contrôles physiques de ces dernières dès février, renforts (en cas d'urgence) des effectifs des BC pendant les horaires d'ouverture du BP. On apprend que l'Effectif de Référence initialement prévu par l'administration à 31 ne sera que de 21 au début du mois de janvier. Pour rappel, la CGT estime que le Bureau Principal de Calais a besoin de 43 agents (encadrement compris) pour réaliser la totalité des missions dévolues comme il se doit, mais également pour tenir compte des FP, demandes de CA, éventuels AA, CM, GEM. Si le DR a mentionné que les agents du BP Calais initialement sur des missions CI pourront basculer en missions dédouanement, ces derniers avec un effectif de référence à -10 sont la dernière roue du carrosse !

On en revient à ce régime de travail exceptionnel qui a été mis en place aux BC de Calais et Dunkerque. Il faut rendre les résidences attractives, le turn-over risque d'être important et néfaste pour les services.

## **Régime de travail :**

**Roulement de tambour...** On nous annonce une avancée au niveau du régime de travail des BC.

Pas la peine de vous exciter. Ce qui semble un grand pas pour l'administration, c'est un petit pas pour les collègues : le **jour férié** travaillé donnera droit aux indemnités classiques de 5€20/h pour les collègues cotés en activité ces jours-là ; les jours fériés non travaillés donneront droit à RC pour les collègues n'étant pas coté en activité lors du jour férié. L'administration évalue à 8 J/an pour chaque agent le nombre de jours fériés non travaillés. L'administration ne répond pas favorablement à notre demande pour que les agents des BC aient 36 jours de CA comme les agents de la surveillance afin de reconnaître la pénibilité et un travail de nuit plus important que n'importe quelle autre unité dans nos services douaniers. L'administration campe sur ses positions : 29 jours de CA + 1 ARTT + 2 jours de fractionnement + 8 jours fériés si les agents ne sont pas cotés en activité lors de ces derniers. L'administration botte en touche concernant la reconnaissance de la pénibilité : « la pénibilité n'est reconnue que pour le service actif (branche surveillance) ». Les agents des BC apprécieront l'inégalité de traitement.

A l'approche du Jour J, on apprend que l'application « matthieu Co » n'est pas opérationnelle mais également qu'un agent souffrant et en Congés Maladie durant 5 jours n'aurait pas droit à 2 jours de KM comme un agent de la branche surveillance. On apprend également qu'un agent ayant posé 5 CA n'aurait pas droit à ses 2 jours de ND. La CGT fait remarquer que devant tant d'inégalités il sera une fois encore difficile d'être attractif pour ces bureaux et de fidéliser les agents. Nous avons exprimé notre désaccord et rappelé les revendications déjà écrites dans notre dossier Brexit.

### **Bureau de Boulogne**

Pour le moment, il n'est pas prévu d'adapter les horaires d'ouverture du bureau de Boulogne aux heures d'ouverture du SIVEP. A contrario, une réflexion est en cours pour que le SIVEP soit ouvert plus longtemps. Encore une fois la réponse est : « on s'adaptera aux flux...», volume encore inconnu aujourd'hui !

Une réflexion est aussi en cours pour éventuellement rattacher le bureau de Boulogne au BP de CALAIS.

### **Congés de fin d'année :**

On apprend que des formations professionnelles sont programmées du 28 au 30 décembre + 1/2 journée pour les équipements. Le DR répond aux demandes des OS à propos des congés : « bien sûr les agents pourront demander leurs congés annuels, mais ils seront acceptés sous réserve des nécessités de service ». On peut légitimement craindre des difficultés à poser ses congés en sous-effectif. L'impact réel en terme d'effectif pour début janvier étant nettement insuffisant.

### **1/4 d'heure de relève :**

Demandée par la CGT lors du dernier GT Brexit pour la passation de service entre les équipes de jour et de nuit, l'administration a répondu défavorablement. Le DI réfléchira néanmoins à cette possibilité pour les chefs d'équipes a minima sur insistance de la CGT.

### **Tickets Restaurant :**

Pour les agents des BC. Une demande a été adressée aux délégations sociales. La CGT veillera à ce que les agents n'ayant pas accès à une restauration collective, pourront bénéficier des tickets restaurant.

### **Visite Médicale :**

Une visite médicale annuelle sera prévue pour les agents des BC.

## **Plan de Contingence / Gestion de Crise :**

La dernière marche à blanc a révélé des difficultés dans la mise œuvre et dans le respect des contrôles par les camions sélectionnés. Sur 21 camions placés « sous contrôle », 6 n'ont pas respecté la procédure et ne se sont pas présentés sur la file orange (file de contrôle). Bien que l'on nous répète que le maître-mot soit : « fluidité », la CGT s'interroge et s'inquiète sur le risque de voir passer des marchandises non déclarées, prohibées, voire dangereuses que ce soit d'un point de vue de santé publique, sécurité ou de sûreté. Le DI justifie ces anomalies par une mauvaise communication. Il prône que l'orientation des camions mis sous contrôle soit effectuée 50 mètres en amont par des agents de liaison. Nous doutons que cela soit suffisant. Nous réitérons nos inquiétudes sur le cas d'une découverte d'armes ou de marchandises dangereuses. En effet, les agents des douanes ne seront pas assistés d'un commis ou d'un déclarant en douane comme sur les plateformes de Roissy ou Le Havre mais en présence d'un chauffeur, d'un livreur voire d'individus ne souhaitant pas se soumettre au contrôle. Les agents des BC ne sont ni en uniforme ni armés et on peut craindre pour leur sécurité. Le DI estime qu'il conviendra d'appeler une brigade à proximité. Une fois de plus pour reprendre les dires du Directeur Interrégional : « on espère que ça n'arrivera pas, on verra à l'usage » !

Les brigades d'Halluin, Baisieux, St Omer, Dunkerque et Boulogne sont associées aux plans de la préfecture de la gestion du trafic afin d'éviter une congestion de la zone littorale par les poids lourds.

## **Formations :**

Tous les agents CO et SU concernés par le Brexit seront formés à temps : une vingtaine d'agents en formation à distance chaque semaine dicit le DI. Les formations couvriront le SI Brexit, Delta P, ICS, Delta T, CCRF mais également un module de rappel sur les fondamentaux du dédouanement pour répondre à la demande de quelques agents. Pour les agents de la surveillance, ces formations porteront sur la taxation, la détaxe et le contentieux.

Le 31/12/2020 la douane sera prête au basculement de la frontière britannique en frontière tierce.

**La CGT ne partage pas la vision optimiste de l'administration.**

## **Infrastructures**

L'administration partage notre avis sur le délabrement des infrastructures de la BSE de Dunkerque port et de certains locaux en GB de la BSECT. Le constat est établi, il faut agir... un protocole de sortie de crise de 2019 avait validé la réfection des locaux... il faut maintenir les engagements.

## **Navettes BC**

Sur demande des collègues des BC, la CGT a formulé la requête de la mise en place d'une navette entre le centre-ville et les BC. Si les collectivités territoriales ne peuvent pas le faire, on suggère à l'administration de les suppléer et mettre ce système à sa charge.

## **Découchés BSE Lille Ferro**

Dans la perspective de la mise en place des BCNJ pour Lille Ferro (Saint Pancrace, Ashford et Ebbsfleet) des découchés seront prévus pour les collègues. La CGT a demandé le décompte de 8h forfaitaire sur le temps de travail dû, ou, au choix des agents, le paiement de 8h au tarif heures de nuit. M. Thillier fait remonter la demande sans la soutenir...

Les OS sont invitées à participer à un cycle de réunions point route Brexit : les 22/12/2020, 06/01/2021, 20/01/2021 et 03/02/2021.

**N'hésitez pas à faire remonter toute information que vous estimez importante pour améliorer nos conditions de travail.**

## **POINT COVID**

La note sur les taux de repas à 17€50 doit être diffusée prochainement.

Photo du mardi 01/12/2020

Agents en télétravail ce mardi : 188 CO et 21 SU TOTAL= 209

Agents en ASA ce mardi : 4 CO et 40 SU TOTAL= 44

Agents en septaine ce mardi : 1 CO et 1 SU TOTAL= 2

Agents COVID+en cumulé : 2 CO et 23 SU TOTAL= 25, pas de nouveaux cas depuis jeudi dernier.

On remarque une stabilisation des chiffres.

Suite à notre interrogation, le DI nous confirme la commande de casques / micros pour les agents d'IDS en télétravail.

Encore une fois la CGT a demandé au DI d'être vigilant sur les conditions de retour au bureau des collègues absents depuis longtemps.

Vos représentants SNAD CGT  
Laurent MENARD, Thierry COMBAS, Gioacchino GARULLI, Rénald SAVREUX et Maxime DUVAL

